

DECISION N° 2023-19

OBJET : Marché SID23I – Rédaction d’une proposition de rapport sur le prix et la qualité du service sur l’année 2022 du Syndicat – Signature

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l’article L. 5211-9 ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délégation de compétences du comité syndical accordée au Président, pour la durée de son mandat, par délibération en date du 20 septembre 2022, aux fins de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l’exécution et le règlement des marchés, lorsque les crédits sont inscrits au budget, des marchés publics d’un montant global initial inférieur ou égal à 300 000 euros HT ainsi que toute décision concernant leur modifications ;

VU l’arrêté n° 02/2022 du 29 septembre 2022 de délégation à Monsieur Dominique Pierret deuxième Vice-Président du Syndicat Intercommunal portant habilitation à signer les devis et bons de commande supérieurs à 4 000 euros HT ;

VU le marché SID21B d’assistance à maîtrise d’ouvrage des deux délégations de service public du Syndicat concernant le centre Cyrène et le centre Azalys, attribué à la société Naldeo ;

VU le besoin complémentaire du Syndicat en matière de proposition de rapport sur le prix et la qualité du service 2022 ;

CONSIDERANT que la procédure est menée sans publicité ni mise en concurrence conformément aux articles L2122-1 et R2122-8 du code de la commande publique, au regard notamment de la valeur des prestations à réaliser et des prestations déjà réalisées par ailleurs par la société Naldeo, la mise en œuvre des prestations du marché SID23I par un autre prestataire n’étant opérationnellement et économiquement pas pertinente ;

CONSIDERANT la proposition économiquement avantageuse de la société Naldeo Stratégies Publiques ;

Le Deuxième Vice-Président du Syndicat intercommunal VALOSEINE,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De confier la prestation SID23I rédaction d’une proposition de rapport sur le prix et la qualité du service sur l’année 2022 du Syndicat à la société Naldeo Stratégies Publiques sise 2 boulevard Vauban Montigny-le-Bretonneux Siret 833 820 178 00030, pour un montant de 6 890 euros HT soit 8 268 euros TTC selon les délais de réalisation annexés au devis du 21 avril 2023.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **01 AOUT 2023**

Transmis en Préfecture et affiché le **02 AOUT 2023**

Le 1 août 2023

Dominique PIERRET
Intercommunal Valoseine
Deuxième Vice-Président